Collectif des Associations et Syndicats de Sages-Femmes

COLLECTIF des ASSOCIATIONS & SYNDICATS des SAGES-FEMMES

Premier colloque organisé par le CASSF : le 5 mai 2010

à l'occasion de la Journée Internationale des Sages-femmes

Hôtel de Ville de Paris

(carte d'identité obligatoire pour l'accès au colloque)

CASSF

Présidence
ANSFL
Association Nationale des Sages-Femmes Libérales

Secrétariat
UNSSFF
Union Nationale des Syndicats de Sages-Femmes Françaises

Trésorerie
ANESF
Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes

ANFIC
Association Nationale Formation Initiale et Continue

ANSFT
Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales

ANSFTF
Association Nationale des Sages-Femmes Tabacologues Françaises

ASFEF
Association des Sages-Femmes Enseignantes Françaises

ASINCOPROB
Association d'Information, de Formation Continue des Praticiens de l'Obstétrique

ASF
Avenir Sage-Femme

Avec la participation du
CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES

8h30 :	accueil des participants
9h à 10h :	séance inaugurale et présentation du CASSF allocutions des personnalités invitées
10h à 11h :	1ère table ronde (ANSFL, UNSSF) - les maisons de naissance et l'accès aux plateaux techniques - le suivi des nourrissons et le suivi gynécologique
11h :	pause et visite des stands
11h30 à 13h:	2ème table ronde (ASINCOPROB, ANFIC, ANESF, ASFEF) - le référentiel métier - le référentiel formation - l'évolution de la formation initiale et continue à l'université
13h :	déjeuner libre et visite des stands
14h30 à 15h15 :	3ème table ronde (l'association invitée : Histoire de la Naissance) - le travail invisible des sages-femmes en établissement de santé débat autour de la pression et du stress vécus par les sages-femmes
15h15 à 16h:	4ème table ronde (ANSFT, ANSFTF) - quel risque obstétrical pour les femmes en situation de précarité ? - Enjeux de santé publique : rôle de la sage-femme dans la prévention et le suivi des addictions maternelles
16h à 17h :	Débat avec la salle Conclusion

Modérateur pour les tables rondes : Avenir Sage-Femme

Fiche d'inscription à retourner au siège du CASSF (adresse ci-dessous)

Attention, seules les 200 premières inscriptions pourront être prises en compte.
Seuls les 50 premiers étudiants pourront s'inscrire

Nom, prénom :
Adresse :

Téléphone :
Adresse e-mail :
Fonction actuelle :

Tarifs :	Inscription étudiant	10 euros
	Inscription individuelle sage-femme	30 euros
	Inscription formation continue sage-femme	50euros

(Chèque à établir à l'ordre du CASSF)

CASSF Les Lucines, 9 rue Jean-Baptiste Clément 93170 BAGNOLET